



Comité de Quartier Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2025

La réunion débute à 20h05 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier

Flora LAPERNE : Vice-Présidente de la Démocratie Participative

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier (absent-excusé)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
 p-garrote@oloron-ste-marie.fr
 f-loustauf@oloron-ste-marie.fr
 p.guillemant@orange.fr

Public : 17 personnes

Monsieur Frédéric LOUSTAU souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et demande s'il y a des questions ou des remarques sur le compte-rendu de la précédente réunion :

1) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 17 juin 2025

Point 86 : Rue Van Gogh

Les haies n'ont pas été taillées correctement. De ce fait, elles ont retrouvé leur volume initial qui empiète sur les trottoirs.

Réponse : Les haies ont été taillées.

Point 93 : Rue Martial Singher (réunion du 18 mars 2025)

L'herbe du passage piéton, entre les n°9 et 11, est à nouveau très haute.

Réponse apportée lors de la réunion : Au lendemain du signalement (18/03), les services étaient intervenus. Une nouvelle demande va leur être faite.

S'ensuit un débat sur l'entretien des haies, trottoirs, etc.

Une personne demande s'il existe une procédure pour contraindre les habitants à entretenir leurs haies.

Monsieur Frédéric LOUSTAU détaille la procédure légale qui est utilisée par les services de la mairie.

2) Questions

Point 106 : Rues Albert Camus et du 11 novembre

Quelle périodicité pour l'entretien des caniveaux ?

L'entretien a été fait en juillet mais à l'heure actuelle, l'herbe a poussé sur les trottoirs et dans les caniveaux.

Réponse : L'entretien des caniveaux est réalisé une fois par mois.

Point 107 : Travaux au Leclerc Culturel et Sportif

Une personne informe que des travaux de terrassement – avec une pelle mécanique – ont eu lieu à l'arrière de l'établissement, ce qui a occasionné des odeurs désagréables.

Elle demande si la mairie est au courant ainsi que la nature des travaux.

Réponse : Il s'agissait du nettoyage du bassin de rétention des eaux pluviales du Leclerc Culturel et Sportif.

Point 108 : Aires de jeux

Le comité demande une table supplémentaire aux aires de jeux des Castors et du Boulevard Henri Laclau.

Réponse : Ces aménagements sont prévus pour début 2026.

Point 109 : Rue Léo Lagrange

Le comité souhaite connaître l'avancée des aménagements de sécurité qui devaient être installés.

Réponse apportée lors de la réunion : Madame Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'une étude sur les flux de circulation confiée à un cabinet spécialisé va bientôt commencer (décembre) pour une durée de deux mois. Initialement prévue pour le Centre-Ville, cette étude intégrera tous les quartiers d'Oloron et prendra en compte les avis des comités de circulation ayant travaillés sur cette thématique dans plusieurs quartiers de la ville.

Point 110 : Boulevard Henri Laclau

Une personne fait part de son ressenti : à son avis, la vitesse sur le Boulevard devrait être limitée à 30km/h.

Une discussion s'engage dont il ressort que les personnes qui roulent vite dans les rues continueront à le faire. Ils se soucient peu des panneaux de limitation – seules la répression et les radars sont efficaces.

Réponse apportée lors de la réunion : Dans un premier temps, il va être demandé d'installer un radar pédagogique. Par la suite, nous demanderons aux forces de l'ordre d'être plus vigilants dans le secteur.

Point 111 : Collecte des ordures ménagères

a) Un participant remarque un passage des camions de collecte plus espacé. Peut-on espérer une baisse de la taxe l'année prochaine ? Ce participant estime que le volume étant grosso-modo le même, le service apporté est moindre ?

Réponse apportée lors de la réunion : L'espacement des passages a permis de limiter un surcoût important du traitement si l'organisation n'avait pas changé.

Monsieur Frédéric LOUSTAU explique que dans ce surcoût, il y a aussi le poids des amendes sur l'incinération des déchets dues au mauvais tri des administrés : on retrouve toujours beaucoup de verre et autres objets n'ayant rien à faire dans des sacs d'ordures ménagères.

Les élus vont essayer de programmer une intervention de M. MAUNAS, responsable du SICTOM, à la prochaine réunion du comité de quartier, afin d'expliquer le fonctionnement et les coûts du traitement des déchets. (*En raison de la venue de M. Saoudi ISSOUIFI, Chef de la Police Municipale, à la réunion du 9 décembre, la présence de M. MAUNAS ne peut être maintenue, à reprogrammer*).

b) Pourquoi les nouveaux bacs d'apport volontaire qui sont en cours d'installation ne sont pas enterrés comme en centre-ville ?

Réponse : Il y a 3 types de colonnes :

- enterrées : que l'on retrouve en hypercentre, près de bâtiments historiques ou lieux classés (comme le Jardin Public),
- semi-enterrées : que l'on retrouve dans les communes des Vallées d'Aspe et Barétous ou dans certains quartiers d'Oloron (gare, rue Gassion, rue Navarrot, etc.),
- aériennes : pour les colonnes qui ne peuvent pas être enterrées (à cause des réseaux

souterrains) ou pour les lieux qui doivent être testés avant la réalisation de travaux.

c) Est-ce que le nombre de passages en déchetteries est limité dans l'année, comme c'est le cas dans certaines communautés de communes.

Réponse apportée lors de la réunion : C'est la CCHB qui prend cette décision et non la Commune. À ce jour, l'accès à nos déchetteries n'est absolument pas limité.

d) À quoi servent les capteurs qui ont été installés sur les bacs ?

Réponse apportée lors de la réunion : Afin de mieux connaître les usages des administrés et de mieux communiquer sur le tri.

e) Peut-on changer les bacs récupérateurs de verre de la rue Léo Lagrange (face à l'Ets Hourtané) par des bacs semi-enterrés ? Cela semblerait plus propre. Actuellement, le sol est jonché de débris de verre et de « liquides » qui suintent des containers.

Réponse : Les colonnes enterrées ou semi-enterrées sont installées lorsqu'il y a les 3 flux (ordures ménagères, verre et emballages/papiers). Par ailleurs, le SICTOM renouvelle les colonnes aériennes pour le verre et va donc vérifier si celle de la rue Léo Lagrange a été changée, ainsi que son état de propreté.

Point 112 : Éclairage du quartier

a) Une personne souhaite avoir des informations sur le fonctionnement et le renouvellement de l'éclairage public. Il a constaté qu'il a été modifié cet été : les lampadaires restent allumés jusqu'à 1h du matin et sont rallumés à 5h.

b) Au n°2 de la rue Francis Jammes et au n°35 de la rue Albert Camus, les lampadaires ne fonctionnent pas.

Réponse : Il est prévu de changer la tête des lampadaires avant fin novembre.

Point 113 : Réseau électrique

Le réseau sera-t-il enterré aussi à Pondeilh ?

Réponse apportée lors de la réunion : Il le sera au fur et à mesure que les travaux de voirie avanceront.

3) Informations

À toute fin utile, il est rappelé le numéro de EOP (Écoute Oloron Proximité) : 0 805 708 403.

Il s'agit d'un service qui intervient, rapidement en principe, sur les petits incidents (lampadaire défectueux, plaque d'égout déplacée, etc.).

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la réunion se termine à 21h16.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 9 décembre à 20h à la salle de réunion de Palas